Réunion d'info syndicale sur le temps de travail 12 et 15 mars

détails en page 8

Dispensé de timbrage

Déposé le 28 février 2008

LE MANS CTC
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

La concurrence libre et non faussée doit s'appliquer à tous les secteurs d'activité... ils en ont rêvé... ils s'efforcent d'y parvenir !

Le service public d'éducation n'y échappe pas. Attaque après attaque, nous assistons aujourd'hui à la fin du processus de démocratisation de l'école, en oeuvre depuis l'après-guerre (plan Langevin-Wallon). Le parallèle est possible avec les réformes sur les retraites ou la mise en place des franchises médicales. Petit à petit on démantèle le Programme du Conseil National de la Résistance, les services publics, les valeurs de solidarité, d'égalité, de mutualisation, de répartition... L'individualisme, la concurrence, la recherche du profit maximum, l'argent roi et les inégalités qui vont avec, bref le libéralisme triomphant, constituent le seul horizon des politiques publiques et le matelas idéologique des médias dominants.

Une année vraiment pourrie !

L'Education dans tout cela ? Une marchandise comme une autre,

Les parents ? Des clients appelés à choisir en fonction du dépliant publicitaire et des résultats affichés

Les personnels ? Des managers dont la seule "liberté" sera de satisfaire la demande et d'appliquer les orientations de la direction

Les écoles ou les établissements ? Des unités autonomes appelées à faire du résultat dans un univers concurrentiel le et éclaté.

L'objectif ? Réduire la dépense publique. L'école est d'abord vue comme un coût insupportable.

La méthode ? Supprimer des emplois, réduire les heures d'enseignement, redéfinir les missions (le social pour certains, la statue pour les autres), renforcer le pilotage hiérarchique ...

Scénarios catastrophes ? Que non, l'avalanche des projets et des déclarations qui n'arrêtent pas de se succéder doivent servir d'électrochoc aux derniers sceptiques. L'Education nationale et son école publique sont entrées dans la tourmente libérale.

S'informer, réfléchir, échanger, débattre ... résister ! Une nécessité

Sommaire

Edito p.1

Les nouveaux programmes : notre point de vue p.2, 3 et 4

Infos : rétraités, RESF, RASED p.4

Syndicalisation p.5

Infos : retraites, mouvement p.6

L'école de la détection p.6 et 7

Carte scolaire p.7

Les réunions d'info syndicale p.8

Sup au n° 92 0,5 euro
février 2008

Nouveaux programmes : L'école de demain sera l'école d'avant-hier

Emboîtant le pas à Sarkozy, qui avait donné le ton dans son discours de Périgueux, Darcos a présenté les nouveaux programmes... pas spécialement innnovants mais vraiment affligeants ! L'éducation et l'émancipation des futurs citoyens, la transmission de compétences pour comprendre le monde ne sont plus des priorités. Les élèves devront désormais ingurgiter un savoir minimum, rendu indigeste parce que décontextualisé ou inadapté à leur âge et leur développement. Le rôle des enseignants ?De simples exécutants, des techniciens de l'éducation, chargés de fabriquer des individus dociles et respectueux !

Mensongers

La mission première du service public d'éducation reste à ce jour de garantir la réussite de tous. Mais comment croire que cette volonté est partagée par nos ministres successifs ?Bref rappel:

- Réduction de la durée scolaire obligatoire de 2 heures semaine
- redéfinition des missions des RASED, vers leur fin programmée
- baisse de la scolarisation des 2/3 ans
- dégradation de la formation initiale et continue des enseignants
- non-remplacement d'un fonctionnaire sur 3 puis d'un fonctionnaire sur 2 d'ici 2012, au total c'est 80 000 postes dans le service public d'éducation qui sont voués à disparaître !

Mensonger encore que de dire qu'une plus grande liberté sera accordée à l'enseignant pour choisir tel ou tel méthode... sous l'appellation méthode c'est éventuellement le mot “manuel” qu'il faut entendre car les méthodes elles, sont imposées d'une manière beaucoup plus rigides qu'auparavant. L'occultation progressive des cycles par un cloisonnement des compétences année par année enfermera davantage les enseignants. De même, les types d'exercices recommandés réduisent le plus souvent l'acte d'enseigner à la mise en place d'automatismes et à la mémorisation.

Démagogiques

Une fois de plus, Sarkozy, Darcos et Cie caressent l'opinion publique dans le sens du poil: les programmes seront clairs et concis de façon à ce que les parents puissent se les approprier... Dans une logique consumériste où les familles les plus aisées pourront choisir leur école, les parents sont désormais invités à croiser les résultats des évaluations, le respect des programmes... OUI les parents sont des partenaires à part entière, OUI les enseignants ont le devoir de les informer de ce qui se fait à l'école et dans la classe mais chacun - parent d'élève, enseignant -doit rester dans son rôle. Il est primordial de rétablir la confiance plutôt que d'accroître la défiance, défiance préjudiciable à la mise en place de la relation pédagogique entre l'enseignant et les élèves... Les programmes doivent être faits par des pédagogues pour des pédagogues. Ce ne

Le devoir de mémoire

De la lecture de la lettre de Guy Mocquet "aux parrainages d'enfants juifs" N Sarkozy invitait les enseignants à rompre avec une approche historique distanciée, réfléchie, pour tomber dans l'émotion et le pathos. Sa proposition a suscité beaucoup de réactions à gauche comme à droite et la commission présidée par Darcos a rejeté le projet mercredi dernier.

Nous nous en félicitons !

En effet, on voulait imposer aux enseignants une manière d'aborder la shoah, qu'aucun pédagogue, aucun historien, aucun philosophe et aucun pédopsychiatre digne de ce nom ne défendait ! Souvenons-nous de ce que Bettelheim disait à propos des contes : l'identification au héros, est un processus psychologique structurant pour l'enfant, même si l'histoire est horrible, et tout étant que le dénouement soit heureux... or ici on invitait des enfants à s'identifier à d'autres enfants dont la fin a été tragique !

N Sarkozy s'agite, multiplie les effets d'annonces dans l'improvisation la plus totale, sans se préoccuper de savoir quelles conséquences, cette manière d'aborder l'histoire, pouvait avoir sur le développement psychique d'un enfant.

Transmettre la mémoire collective du génocide est une nécessité partagée par tous, la difficulté de le faire est également un sentiment partagé par tous, de l'école élémentaire au lycée... Mais, l'éducation est une chose trop sérieuse pour être laissée dans les mains de l'actuel Président de la République !!

Le retour de la morale

Quand l'instruction civique et morale remplace l'éducation civique, nous nous éloignons de la dimension éducative de l'école. L'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble consiste à accepter l'existence des règles, la nécessité pour chacun, de s'impliquer dans leur construction d'une part, de les respecter d'autre part. Notre rôle consiste également à amener l'enfant à comprendre que les règles sont évolutives et parfois différentes d'un groupe social à l'autre, dans le temps et dans l'espace... En revanche, l'instruction morale consiste à apprendre des règles toutes faites, imposées bien que difficilement transposables d'une situation à une autre et culpabilisantes pour qui les transgresse. Le mensonge est-il toujours un vilain défaut ? Le vol est-il condamnable de la même manière en toute situation - de la mère de famille qui doit nourrir ses enfants, aux abus de biens sociaux du chef d'entreprise - ?

Ne nous y trompons pas, la difficulté de se plier aux règles de vie imposées dans l'école et dans la classe, le non-respect des enseignants vont croissants, nous le reconnaissons volontiers et cela d'autant plus que ces dérives compliquent l'entrée dans les apprentissages. Les causes sont multiples et pour la plupart extérieures à l'école. Un élève irrespectueux et/ou indiscipliné au point que l'enseignant ne puisse le “remettre à sa place” est un élève en souffrance ;c'est d'écoute, d'attention, dont il a besoin... effectifs allégés, RASED, enseignants sereins et non-surmenés, voilà un cadre propice pour mener les apprentissages dans la confiance et le respect mutuel!

sont pas des instruments de contrôle à l'usage des parents. Comment les parents s'y prendraient-ils d'ailleurs ? Un enseignant peut décider de différer, de survoler ou de faire l'impasse sur une notion s'il juge que l'ensemble des élèves de la classe la maîtrise... il peut décider de travailler une compétence à l'oral alors que le cas il n'y en aura pas trace dans les cahiers. Cette invitation à la suspicion ne fera que rendre notre métier plus difficile.

Irréalistes

Comment faire tenir tout le programme dans 24 heures hebdomadaire au lieu de 26 quand viennent s'ajouter une heure de sport, le renforcement des langues vivantes, de la grammaire, l'histoire des arts... ? Certes on allège les contenus en histoire, géographie, sciences et arts mais cette solution est loin de nous satisfaire. A travers ces matières, les élèves font aussi du français et des maths, ils lisent, ils écrivent, ils calculent, ils mémorisent, ils réinvestissent, ils font du lien... Pour les élèves en difficulté ce sont souvent des entrées détournées mais efficaces. Au-delà de l'intérêt pédagogique, il est fort regrettable que l'école, dans une perspective utilitariste, allège les programmes dans ces domaines. Nous savons bien que pour certains enfants, c'est l'école et elle seule qui apporte l'ouverture culturelle indispensable. Nous pensons qu'un retour sur les fondamentaux le "lire, écrire, compter" est en effet nécessaire, mais pour nous, il ne s'agit pas de faire des choix entre plus de ci et moins de ça, il ne suffit pas de figer des listes de notions grammaticales, de verbes, dans des programmes pour que le niveau des élèves en orthographe remonte ! Ce dont nous avons besoin, c'est du temps et des moyens de concertation, formation, conceptualisation, pour comprendre comment articuler les savoirs fondamentaux et les autres domaines d'enseignement auxquels l'école ne doit surtout pas renoncer !

Improvisés

La soi-disant simplicité de ces nouveaux programmes introduit en réalité confusion, interrogation et incohérence. Il semble que l'on ait balayé les résultats de 30 années de recherches en pédagogie.

Quel chercheur, quel pédagogue peut réellement justifier l'enseignement précoce des quatre opérations alors même que cela risque de freiner le développement des stratégies en calcul mental chez l'élève ? De même, les repères chronologiques (grandes dates et personnages) de l'histoire de France sont-ils assimilables pour des élèves de CE1 ? Savoir faire une règle de 3 à la fin du CM2 constitue-t-il un objectif opportun en soi ? A chaque âge correspond un stade de développement qui rend possible ou impossible l'appropriation de telle ou telle notion. Si les savoirs ne sont pas ancrés sur une réelle compréhension, le

Logique de l'évaluation systématique : évaluer c'est renoncer

Au delà de la maîtrise d'une compétence, de l'acquisition d'une connaissance comment évalue-t-on son réinvestissement, comment évalue-t-on la capacité de faire du lien ? Comment évalue-t-on le cheminement, les progrès d'un enfant vers l'autonomie dans l'accès au savoir notamment, le développement de la curiosité, le désir d'apprendre, la confiance en soi ? Quelles évaluations nationales pourront mesurer cela ?

« L'école va finir par faire uniquement ce qui est évaluable. Or les ambitions de la république ne le sont pas toujours. Il est effrayant de voir cette machinerie s'étendre et exiger des résultats quantifiables et immédiats. Elle ignore que la formation d'un élève n'a rien à voir avec la fabrication d'une marchandise. Elle ignore que la relation pédagogique se négocie dans la durée, qu'une politique de prévention ne peut pas s'évaluer puisque prévenir, c'est précisément empêcher l'advenir. L'éducation, ce n'est pas la production d'individus calibrés. … . On sait obtenir de bons résultats immédiats : il suffit de bien sélectionner à l'entrée, de bien calibrer en cours de route et d'écarter les élèves qui n'entrent pas dans le moule. Ce pilotage par le résultat va mettre une pression terrible sur les enseignants. » Philippe Meirieu

Les enseignants seront condamnés à faire du bachotage pour attirer le chalant (dans le cadre de l'éclatement de la carte scolaire) et mais également pour assurer leur carrière (puisqu'ils seront désormais évalués sur les résultats des élèves).

Enfin nous sommes en droit de nous interroger sur l'objectif de ces évaluations, elles n'interviennent pas au début du cycle comme c'était le cas pour les évaluations CE2 mais à la fin des cycles 2 et 3. Il ne s'agit donc pas d'obtenir un éclairage afin de lister les compétences qu'il convient de consolider en début de cycle en fonction de son groupe-classe. Il s'agit plutôt d'une "évaluation-bilan", que lest donc son but ? Ecarter, réorienter les élèves en difficulté ?

Les cours de rattapage pendant les vacances

Nous serons donc très prochainement sollicités pour assurer des cours de remise à niveau pendant les prochaines vacances de Pâques. Travaillons plus pour gagner plus, quelle aubaine ! Les heures supplémentaires défiscalisées en égalisant une forme de travail au noir, contribuent à renforcer le chômage, les déficits des caisses de la sécurité sociale et des caisses de retraite.

Et au-delà de ces considérations, peut-on raisonnablement imaginer que l'on vient réellement en aide aux élèves en difficulté ? Clairement identifié comme celui ou celle qui retourne à l'école pendant les vacances, l'enfant déjà fragile est enfermé, stigmatisé dans la spirale de l'échec. 5 fois 3 heures de "classe" pendant les vacances de Pâques, cela signifie que les enfants concernés vont enchaîner 18 semaines d'école avec des coupures de 2 à 3 jours uniquement...

La nécessité de faire réussir tous les élèves à l'école passe par de toutes autres mesures (abaissement des effectifs, développement du travail en équipe, plus de maîtres que de classes, renforcement des réseaux d'aides spécialisées, ...) qui nécessitent d'autres choix, notamment budgétaires.

Le SNUipp appelle l'ensemble des collègues à ne pas entrer dans ce dispositif !

élèves sont amenés à appliquer "bêtement" des recettes. Pourtant, seule la compréhension permet de faire du lien, de réinvestir, et bien entendu d'accéder à un niveau plus élevé dans la connaissance d'une manière plus général ou autour d'une notion particulière. Si la précocité est dangereuse pour certaines des compétences décrites dans ces programmes, en revanche, sur certains points c'est le manque d'ambition qui les caractérise et qui est tout aussi dangereux. Prenons l'exemple suivant : la maîtrise de tables d'addition ainsi que la connaissance des doubles et moitiés - uniquement pour les nombres inférieurs à 10- sont requises au CP ; pourquoi s'interdire les doubles et moitiés au-delà de 10 ?En effet, pour asseoir que 7 + 7 = 14, savoir que 7 est la moitié de 14 est facilitant !

Les programmes du renoncement : instruire plutôt qu'enseigner !

Le choix des mots ont leur importance, à plusieurs reprises dans ces nouveaux programmes, il est question d'instruire, or ce terme n'est plus guère utilisé aujourd'hui. Si dans un sens littéral il est synonyme d'enseigner, historiquement et culturellement, instruire et enseigner renvoient à des notions différentes. Instruire évoque davantage une situation où le maître dispense le savoir qu'il détient tandis que l'élève se doit de l'intègrer... La notion d'enseignement renvoie plutôt à un mode de transmission du savoir, articulé autour d'une dimension pédagogique, où l'on amène l'élève à chercher pour comprendre, à réfléchir pour penser, en deux mots, à devenir autonome dans la construction du savoir et l'acquisition des connaissances. Les élèves ont besoin d'acquérir des automatismes et d'apprendre par coeur il est vrai, mais il serait réducteur d'envisager notre mission uniquement sous cet angle.

Pour mémoire, c'est en 1932 que l'appellation "ministère de l'instruction publique" est remplacée par "ministère de l'éducation nationale", elle refait une brève apparition sous Pétain.

Retraités

Le mécontentement des Retraités à propos de leur pouvoir d'achat s'exprime de plus en plus.

C'est une augmentation immédiate de toutes les retraites qui est réclamée par les organisations syndicales de retraités.

Les Unions Confédérales de Retraités avec la FGR-FP pensent que la situation des Retraités nécessite une action rapide avant les échéances électorales.

La Section Fédérale des Retraités FSU se joindra à la journée nationale d'action que les organisent le 6 mars.

Devoir de mémoire ?

"Désormais chaque année, à partir de la rentrée scolaire 2008, tous les enfants de CM2 se verront confier la mémoire d'un des 11 000 enfants victimes des lois Sarkozy-Hortefeux contre l'immigration. Les enfants de CM2 devront connaître le nom et l'existence d'un enfant renvoyé par avion dans son pays. Rien n'est plus émouvant pour un enfant que l'histoire d'un enfant de son âge, qui avait les mêmes jeux, les mêmes joies et les mêmes espérances que lui".

RASED

Le collectif, suite à la conférence de presse du 13 février (CF article Ouest France sur notre site), a exposé les menaces qui pèsent sur les missions des personnels de RASED à deux députés du département. Ceux-ci se sont engagés à intervenir à l'Assemblée nationale sous la forme d'une question écrite sur l'avenir des rased.
Depuis début février, des actions diverses sont menées dans tous les départements pour alerter l'opinion publique.

Formation CAPASH : vers une option réseau " maître spécialisé de soutien" ??
Indicateurs menaçants ! Les collègues, intéressé-e-s par la formation de rééducateur, ont été interpellé-e-s par l'IA pour qu'ils formulent d'autres voeux (option E ou option F). La formation G n'est plus dispensée dans l'Académie de Nantes, comme dans d'autres académies !
Les demandes de départ seront examinées lors de la CAPD du 18 mars. N'hésitez pas à nous contacter avant la CAPD.

Journée nationale d'actions le 6 mars

Dans la Sarthe nous participerons au rassemblement

à 10 heures devant le Palais des Congrès du Mans.

En Sarthe, la situation de nombreuses familles de sans-papiers exige solidarité et vigilance. Un article fera le point dans le prochain bulletin FSU.

Les rassemblements sont également annoncés sur le site : sd72.fsu.fr

Bulletin de
syndicalisation

voir sur la
version-papier
que vous avez reçu

ou sur notre site

29 mars
défense des retraites
journée nationale d'action

à l'appel de la CGT et de la FSU

détail prochain bulletin FSU et/ou site internet : sd72.fsu.fr

Calendrier du mouvement

6 au 7 avril	Publication de la liste des postes
8 avril	Ouverture du serveur -saisie des voeux-
16 avril	Fermeture du serveur
30 avril au 6 mai	Vérification des barèmes par les intéressés
27 mai	CAPD 1ère phase
9 au 15 juin	Ouverture du serveur pour la 2ème phase
1er juillet	CAPD 2ème phase

Vers une école de la détection...
... analyse à travers deux exemples

1- L'externalisation et la médicalisation de la difficulté scolaire

Rappelons avant tout que la difficulté scolaire est, dans la plupart des cas, normale.

Eprouver des difficultés à apprendre étant le ressort de tout apprentissage.

Lorsque ces difficultés persistent, leurs étiologies peuvent être de diverses origines : sociales, culturelles, psychologiques, familiales, institutionnelles et peut-être organiques ou physiologiques.

Actuellement, au sein de l'institution scolaire, l'approche médicale des difficultés scolaires est très présente.

En effet, le courant neurocomportementaliste à nouveau en vogue actuellement, tente d'imposer cette approche comme responsable de la difficulté scolaire. Nous assistons ainsi à un retour des "dys"(dyslexie, dyscalculie, dyspraxie…), à une arrivée massive de troubles (de l'attention, de langage, de mémoire…), le tout relevant de troubles des apprentissages. L'enfant serait donc porteur d'un dysfonctionnement génétique ou neurologique dont il ne pourrait pas s'affranchir. Il est ainsi enfermé dans un trouble alors irréversible, les difficultés se transforment en handicap officiellement reconnu. Dans le cadre de la loi de février 2005 sur le handicap, soins et aides diverses compensatoires se mettent alors en place et sont dispensés par des professionnels dépendants du secteur de la santé.

L'enfant est réduit à un sujet biologique

Que cette approche soit fondée pour certains élèves, sans doute… en revanche, qu'elle devienne dominante est suspect. Elle enferme et réduit l'enfant à un sujet biologique, en éliminant le sujet psychique, social et culturel présent chez chacun et se prive alors de toute possibilité de changements.

De plus, la définition de ces troubles procède par exclusion à savoir qu'elle élimine la présence d'un certain nombre de variables avant de poser le diagnostic du trouble. De fait, elle exclut d'emblée des catégories d'élèves : ceux issus de milieu défavorisé et ou déficient et ou souffrant de trouble psychique (cf. définition de la circulaire n°2002-024 du 31 janvier 2002 sur les troubles spécifiques du langage).

Par ailleurs, en diagnostiquant le trouble du seul point de vue médical, les enseignants, l'institution scolaire, les familles,… se trouvent dépossédés de leurs éventuelles responsabilités ou possibilité d'action. Cette approche ferme la porte à des évolutions constructives que permettent à l'inverse d'autres approches dynamiques (pédagogiques, sociologique, psychologique ou psychanalytique…).

Du tri à l'exclusion

Cela signifie moins de pédagogie, de formation, de recherche en science de l'éducation. Cela entraîne une présence moins importante de la collaboration école/RASED dans le travail commun d'aides directes auprès de l'élève qui en a besoin.

Seuls certains enfants, souvent issus de milieux défavorisés, relèveraient encore de la difficulté scolaire. Et c'est alors que tout s'articule dans cette école du tri, du smic scolaire (socle commun), des évaluations sommatives : pour ces derniers, plus d'école (les 2 heures libérées), un contrat individuel (le PPRE), des évaluations à la fin de chaque cycle pour mieux exclure et orienter au moment de l'entrée au collège.

2- Le repérage des futurs délinquants

Ces constats sont à mettre en parallèle avec les récents rapports et lois concernant les tentatives de repérage des enfants susceptibles de devenir des délinquants.

C'est le rapport de l'INSERM qui prône notamment "une détection très précoce des troubles comportementaux" chez l'enfant censés "annoncer un parcours vers la délinquance" mais aussi le projet de loi sur la délinquance et l'ancien rapport BENISTI, qui préconisent le dépistage le plus tôt possible de comportements considérés comme déviants.

Rappelons que la plupart de ces comportements ou attitudes sont ordinaires dans le développement affectif de jeunes enfants et relèvent de phénomènes éducatifs, psychologiques ou sociaux que l'on souhaite pourtant médicaliser à l'extrême.
L'école pourrait alors être un des lieux de repérage de ces comportements et attitudes soi disant prédictifs du pire.

En réaction à ces écrits et projets, le collectif pas de zéro de conduite pour les enfants de 3 ans a vu le jour à l'initiative de pédopsychiatres et a permis, en récoltant plus de 200 000 signatures, de remettre en cause le rapport de l'Inserm :
"En stigmatisant comme pathologique toute manifestation vive d'opposition inhérente au développement psychique de l'enfant, en isolant les symptômes de leur signification dans le parcours de chacun, en les considérant comme facteurs prédictifs de délinquance, l'abord du développement singulier de l'être humain est nié et la pensée soignante robotisée"... .

Les signataires refusent "la médicalisation ou la psychiatrisation de toute manifestation de mal-être social" et s'engagent à "préserver dans nos pratiques professionnelles et sociales la pluralité des approches dans les domaines médical, psychologique, social, éducatif... vis-à-vis des difficultés des enfants en prenant en compte la singularité de chacun au sein de son environnement".

A travers ces deux exemples :
- l'essor de la médicalisation de la difficulté scolaire, son externalisation et le renforcement des approches mécanistes de l'apprentissage d'une part,
- les tentatives de dépistage et d'enfermement génétique des comportements d'autre part,
on voit donc comment l'école peut stigmatiser, trier, repérer dès la maternelle et perdre les objectifs et les moyens dans l'accès non discriminatoire au plus et mieux d'école pour tous, essence même d'une démocratie de l'égalité et de la justice.

Nous devons refuser une telle école
et mettre tout en œuvre pour faire échouer un tel projet.

Carte scolaire :

Résistons et continuons d'exiger le respect de la grille pour les ouvertures, les fermetures !

Eté.	Fermeture		Ouverture	
	ZEP	Hors ZEP	ZEP	Hors ZEP
2	17	20	19	22 (24)*
3	39	45	43	49 (51)
4	61	70	67	76 (79)
5	83	95	91	103 (107)
6	110	125	120	135 (140)
7	132	150	144	162 (168)
8	154	175	168	189 (196)
9	176	200	192	216 (224)
10	198	225	216	243 (252)
11	220	250	240	270 (280)
12	242	275	264	297 (308)
13	264	300	288	324 (336)
14	286	325	312	361 (374)
15	308	350	336	388 (402)
16	330	375	360	415 (430)

- 18 mars : groupe de travail IIA annonce les projets de fermeture et d'ouverture
- 31 mars : CTPD, IIA arrête ses décisions

Pour obtenir les modes de calculs, pour faire le point sur la situation de votre école, Consultez notre site Internet ou contactez les délégués du personnel SNUipp

* tableau de gauche, dernière colonne : les parenthèses correspondent aux "nouveaux contrats" fixés par IIA et de fait annoncés par les IEN. Mais pour nous, seuls les seuils font référence !

Mat.	Fermeture		Ouverture	
	ZEP	Hors ZEP	ZEP	Hors ZEP
2	25	30	28	28
3	50	60	51	61
4	75	90	79	94
5	100	120	107	127
6	125	150	140	165
7	150	180	168	198
8	175	210	196	231
9	200	240	224	264
10	225	270	252	297
11	275	300	280	330
12	300	330	308	363

Réunion d'information syndicale

S'informer, échanger... et résister ! Défendre ensemble le service public d'éducation, les droits des salariés face au libéralisme !

Mercredi 12 Mars 2008 :

- La Suze sur Sarthe salle M. Lechu
- Mamers, salle du Cloître
- Bonnétable, école élémentaire
- La Ferté Bernard, école Ledru Rollin

Samedi 15 Mars 2008 :

- La Flèche, le Carroi
- Le Grand Lucé, école primaire
- Château du Loir, maternelle du Grand Douai
- Le Mans, université (lieu sous réserve à repréciser mais date certaine)
- Allonnes, école Lyautey

Ordre du jour :

- La situation en Sarthe : la réduction des moyens et ses répercussions sur le Mouvement avec la NGM, la carte scolaire...
- La politique éducative : mise en cohérence d'une politique ultralibérale à travers la semaine de 4 jours, Attali, Pochard, les cours de rattrapage pendant les vacances, les nouveaux programmes...
- La laïcité malmenée

Modèle de lettre à l'IEN :

Modèle de lettre aux parents d'élèves :

Madame, Monsieur,

Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail (décret 82447 du 25.5.82). Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous. Ce droit prend dans les écoles la forme de 2 demi-journées par an. Pour cette année, une demi-journée aura lieu.

Le .....mars 2008

Votre enfant n'aura donc pas classe ce jour-là. Soyez persuadés que nous utiliserons au mieux ce temps d'échange pour défendre un principe qui nous est cher, qui vous est cher, celui l'école de la réussite pour tous !

Signature

La participation aux réunions d'information syndicale sur le temps de travail est un droit...

Les droits syndicaux ne s'usent que lorsqu'on ne s'en sert pas.

Nom et prénom : .....

Ecole : .....

à

Mme/M l'Inspectrice/ur de l'Education Nationale

Circonscription de .....

En application des dispositions du décret 82447 du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp.

Le .....mars 2008

à .....

Signature

Retrouvez les modèles de lettres sur notre site internet : 72.snuipp.fr